

TERRE HISTOIRE

P.L.U.i. Rodez

Maître d'Ouvrage: Communauté d'agglomération du Grand Rodez

Type de mission: Mission d'étude

Destination: Volet paysager pour actualiser l'état initial de l'environnement et l'évaluation environnementale, dans le cadre de la révision du PLUi du Grand Rodez

Date: 2014-2015

Collaboration : IDE Environnement

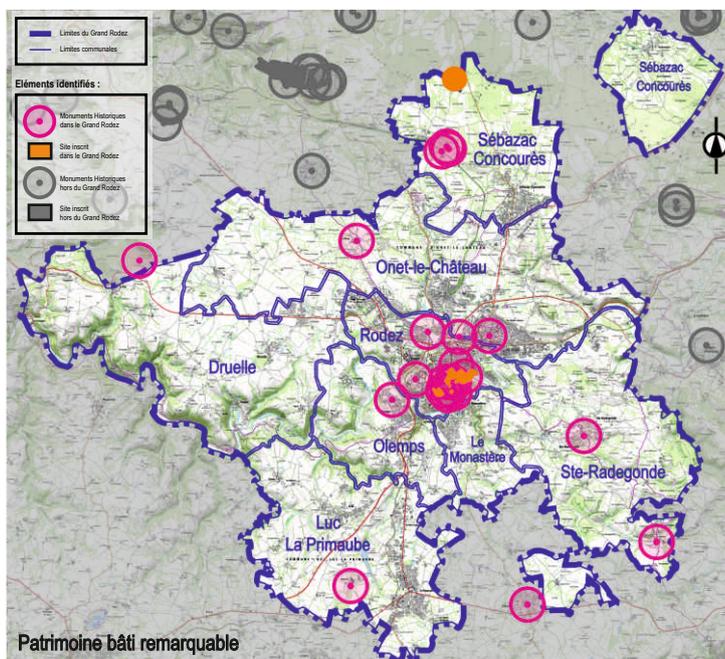
« Une métropole aux champs »

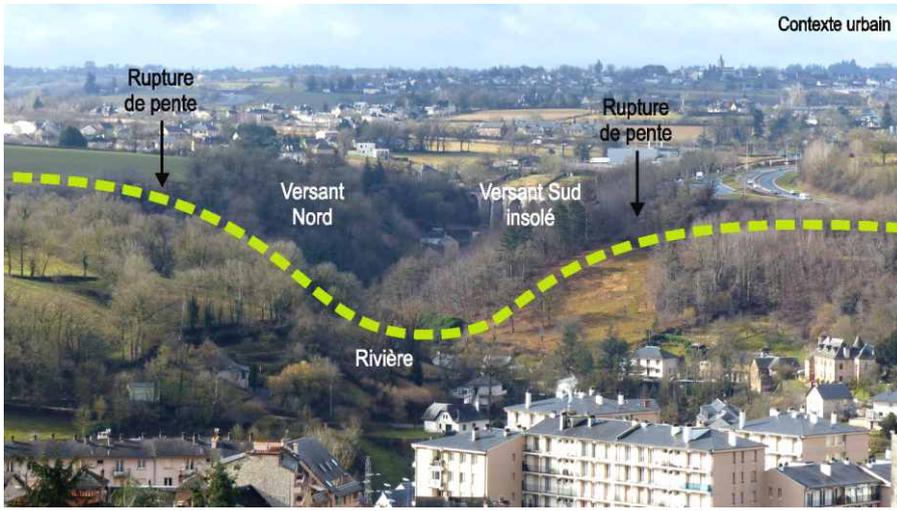
L'étude a été lancée par la Communauté d'agglomération dans le cadre de l'actualisation de l'état initial du territoire. En collaboration avec le bureau d'étude IDE Environnement, le volet paysager avait pour objectif de définir les enjeux architecturaux, paysagers et patrimoniaux du Grand Rodez.

Une des caractéristiques importantes du territoire est l'**occupation bâtie préférentielle sur plateau**. L'implantation historique, hors des vallons - unités paysagères importantes du territoire - permet d'apprécier une **position en belvédère** ouvrant des fenêtres de vue et panoramas sur le grand paysage, soulignant les bâtiments historiques du fait de leur position haute. Ces implantations ouvrent de nettes **respirations vertes** entre les noyaux urbains et les pôles d'habitats. Les respirations maintenues du fait d'une **pente forte**, désavantageuses pour les constructions, favorisent les couloirs écologiques et donc la trame verte et bleue. Les respirations paysagères des **grands axes** convergeant vers Rodez offrent une discontinuité du front bâti et des ouvertures visuelles valorisantes.

La particularité du terroir agricole aveyronnais, avec un maillage dense et une faible déprise, permet aux parcelles de s'immiscer dans la ville, faisant du Grand Rodez une « **métropole aux champs** ».

Grâce à un **repérage analytique** des espaces étudiés et une **prise en compte des cônes de vue** convergeant vers le Grand Rodez, il a été possible de définir des **axes d'intervention paysagères** pour le PLUi : préservation des vallons humides et des flancs escarpés de l'urbanisation ; amplification des « lignes bocagères » ; prise en compte du maillage agricole et des respirations dans les extensions urbaines ; densification des secteurs urbanisés existants, avec ouvertures de belvédères dans l'espace public, progressivité des hauteurs de construction selon la pente naturelle...





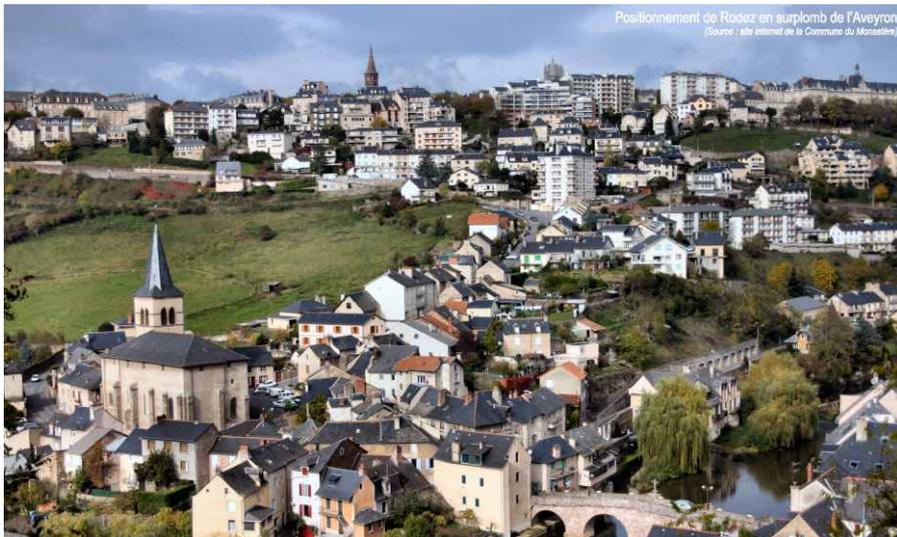
Ruisseau de la Maresque



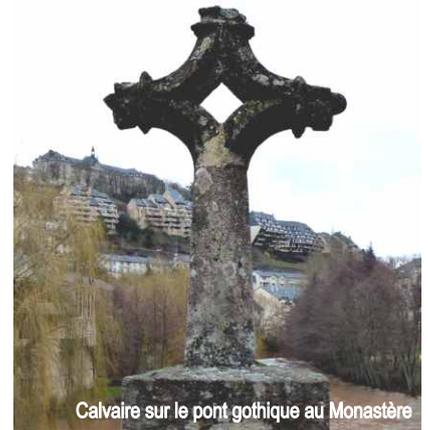
Vue sur St-Radegonde et Rodez depuis Landrevier



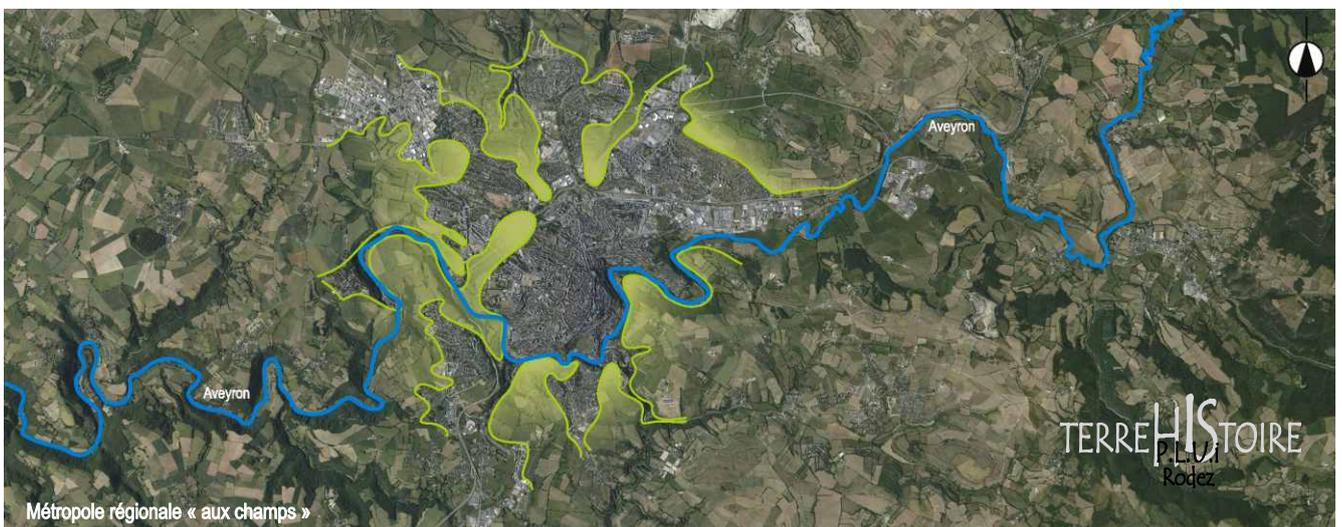
Murât de pierre sèche au Château de Briane



Positionnement de Rodez en surplomb de l'Aveyron
(Source : site internet de la Commune du Monastère)



Calvaire sur le pont gothique au Monastère



Métropole régionale « aux champs »

